

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Travaux de rénovation énergétique de l'école de Las Peyras à Rabastens - Tranche 2

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Selon les lots, marché ordinaire ou à tranches

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Ecole Las Peyras de Rabastens

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 45320000-6 Travaux d'isolation

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 45320000-6 Travaux d'isolation

lot n°2 : CPV principal : 45320000-6 Travaux d'isolation

lot n°3 : CPV principal : 09331200-0 Modules solaires photovoltaïques

lot n°4 : CPV principal : 45320000-6 Travaux d'isolation

lot n°5 : CPV principal : 45442100-8 Travaux de peinture

lot n°6 : CPV principal : 09310000-5 Électricité

lot n°7 : CPV principal : 44176000-4 Films (construction)

lot n°8 : CPV principal : 90910000-9 Services de nettoyage

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires. Les prix sont fermes et actualisables.

Le délai d'exécution des travaux court à compter de la date de notification du marché et pour une durée globale de 18 mois dont 1 mois de période de préparation.

En ce qui concerne le lot 1 :

La **tranche Ferme : Etanchéité** commence à compter de la date de notification du marché.

Son délai d'exécution est de 18 mois dont 1 mois de période de préparation

La **tranche Optionnelle « Réalisation de traversées de parois étanches »** commence à compter de la date indiquée sur l'ordre de service d'affermissement de la tranche.

Son délai d'exécution est de 12 mois.

Le délai d'affermissement de 18 mois de la tranche Optionnelle « Réalisation de traversées de parois étanches » a pour point de départ : Notification du marché

En ce qui concerne le lot 3 :

La **tranche Ferme : Bac acier - Photovoltaïque** commence à compter de la date de notification du marché.

Son délai d'exécution est de 18 mois dont 1 mois de période de préparation

La **tranche Optionnelle « Contrat de maintenance installation photovoltaïque »** commence à compter de la date indiquée sur l'ordre de service d'affermissement de la tranche.

Son délai d'exécution est de 24 mois.

Le délai d'affermissement de 6 mois de la tranche Optionnelle « Contrat de maintenance installation photovoltaïque » a pour point de départ : Notification du marché.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

- **Lot n°1 : Etanchéité**

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

Etanchéité (tranche ferme)

Réalisation de traversées de parois étanches (tranche optionnelle)

- **Lot n°2 : Dépose tuiles – Isolation Couverture**

- **Lot n°3 : Bac acier – Photovoltaïques**

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

Bac acier - Photovoltaïque (tranche ferme)

Contrat de maintenance installation photovoltaïque (tranche optionnelle)

- **Lot n°4 : ITE - Bois**

- **Lot n°5 : ITI - peinture**

- **Lot n°6 : Electricité CFO - CFA**

- **Lot n°7 : Protections solaires**

- **Lot n°8 : Nettoyage**

Variantes :

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées uniquement sur le **lot n°3 (1 maximum)**

La thématique pour la variante pouvant être proposée est le calepinage des panneaux sur les toitures.

La présentation d'une variante sans l'offre de base est interdite.

Retenue de garantie :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Avance :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite :

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler. L'absence de visite par le candidat rend son offre irrégulière.

Pour pouvoir faire la visite, les candidats devront s'adresser au plus tôt à :

Paul-Eric COLLONGE au 07 88 64 79 69 ou paul-eric.collonge@gaillac-graulhet.fr

Les dates de visite possibles sont :

19/03/2025 – 14h00

26/03/2025 - 14h00

Chaque concurrent devra obligatoirement joindre le certificat de visite à son offre.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

- 1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**
- 2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.**
 - 2.1. Sous-critère Cohérence des moyens humains et matériels affectés à la prestation pondéré à 24 points sur 60 points.**
 - 2.2. Sous-critère Méthodologie d'exécution des prestations pondéré à 15 points sur 60 points.**
 - 2.3. Sous-critère Qualité et pertinence des matériaux et fournitures proposés pondéré à 15 points sur 60 points.**
 - 2.4. Sous-critère Démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations pondéré à 6 points sur 60 points.**

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **25-03-PAT**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2025

Date limite de réception des offres : **04/04/2025 à 17:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr